

Incident critique 4

Problématique de ce qui est à toi est à moi

Vous remarquez qu'une personne utilise beaucoup de matériel du service de garde, mais vous ne voyez pas beaucoup de réalisations dans son local. Vous vous demandez ce qu'elle fait avec tout le matériel qu'elle prétend utiliser. Selon vous, elle utilise ce matériel pour des projets personnels. Ce qui vous dérange le plus, c'est qu'à quelques reprises, vous avez dû modifier votre programmation à cause d'un manque de matériel et on vous répond que le budget est épuisé.

Comment réagissez-vous par rapport à cette situation ?

Éléments de réflexion sur la problématique de ce qui est à toi est à moi

NB : À l'automne 2012, le maire de Toronto a vécu dans la tourmente médiatique parce qu'il avait utilisé les ressources de la ville de Toronto pour solliciter des fonds pour la Fondation sportive qu'il parrainait. Cette situation illustre qu'il faut savoir identifier les frontières quant à l'utilisation des ressources dans les organismes collectifs.

Avez-vous considéré les éléments suivants ?

- Comment allez-vous aborder la situation ? La qualité de votre service éducatif est-elle votre principale préoccupation ?
- L'utilisation du matériel est-elle explicite dans le code de vie de votre organisation ?
- Ces questions ont-elles été discutées en groupe, avez-vous fait des rappels ?
- Lorsque les budgets sont limités, est-il souhaitable de se faire des réserves en fonction de notre programmation ? Doit-on en discuter avec nos collègues ?
- Est-ce moins grave si le gestionnaire du service de garde n'hésite pas à utiliser le matériel pour lui-même ?

Automne 2012